La gabegie des aires d'accueil désertées par les gens du voyage

10/02/2017 à 12h16

Ces dernières années, les communes ont créé de nombreux lieux pour accueillir cette communauté nomade. Mais, inadaptés, les terrains dédiés sont peu fréquentés et les stationnements illicites demeurent, constate la Cour des comptes dans son rapport public annuel.

Cette amélioration de façade masque toutefois de profondes disparités entre les régions mais surtout des aires crées inutilement. «De nombreuses aires sont en effet peu fréquentées, en raison d'une implantation géographique inadaptée», fustige la cour des comptes. Le taux d'occupation moyen constaté en 2015 était d'environ 55%. «La conséquence paradoxale de cette situation est que, si près de 70 % des places prévues pour les aires d'accueil sont désormais réalisées, seulement 55 à 60 % d'entre elles sont réellement occupées, alors même que des stationnements illicites demeurent», indique la Cour des comptes. Parallèlement, la Cour des comptes constate que de nombreux terrains d'accueil font l'objet d'une occupation permanente de la part des gens du voyage. Ces aires perdent ainsi leur fonction première. La Cour des comptes recommande ainsi de réorienter ces personnes vers d'autres solutions de logements via la création d'une offre d'habitat adaptée.

Le Figaro

Merci à **Lilib**